



**MESSAGE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGERIE  
A L'OCCASION DE LA JOURNEE ARABE SUR L'INCLUSION FINANCIERE  
27 AVRIL 2021**

C'est avec un immense plaisir et un grand honneur que j'interviens, en cette date du 27 avril 2021, marquant la commémoration de la Journée Arabe de l'Inclusion Financière, proclamée par le Conseil des Banques Centrales et des Institutions Monétaires Arabes.

La journée commémorative de cette année étant placée sous le thème « Rôle de la transformation numérique dans l'amélioration de l'Inclusion financière », que nous célébrons pour la troisième année consécutive, dans un contexte difficile de crise sanitaire mondiale exceptionnelle qui tend à perdurer dans le temps. Elle nous met face à une situation qui nécessite un degré de réactivité de plus en plus rapide, en matière de résilience et d'adaptation, accordant plus d'attention au soutien de l'utilisation des technologies financières, et de mise en place de dispositifs réglementaires d'accompagnement, visant à améliorer l'accès aux produits bancaires à toutes les catégories de clientèle.

Le thème retenu cette année, pour la célébration de la journée de la promotion de l'inclusion financière dans les pays arabes, s'inscrit en droite ligne, et en parfaite adéquation avec la démarche adoptée par le biais d'un dispositif législatif et réglementaire par les pouvoirs publics et la Banque d'Algérie en matière d'accompagnement et d'encouragement des banques.

Les grandes lignes de ce dernier étant essentiellement axées sur :

- La vulgarisation des services bancaires digitalisés,
- Le développement des produits et services à l'endroit des startups et des PME ;
- La mise en place de produits en phase avec les besoins de la clientèle.

Ceci d'autant plus, que la mutualisation et la mise en cohérence des récents efforts entrepris, ont impulsé la mise en marche d'une certaine dynamique, mettant à profit les technologies nouvelles existantes et en fonction de leur disponibilité, et selon la convenance de la clientèle sur tout le territoire national.

Dans les faits, les banques et établissements financiers ont mis sur le marché, en un temps relativement court, des services bancaires digitalisés qui commencent à se massifier auprès du public, tels que l'utilisation des cartes de paiement, la dotation des TPE au profit des commerçants, le paiement en lignes généralisé pour les grands facturiers ainsi que le mobile paiement lorsqu'il est adossé à un compte bancaire ou postal.

Aussi, le paysage bancaire s'est enrichi, car les banques ainsi qu'une certaine frange de clientèle ont manifesté un réel engouement, suite à l'intervention du nouveau dispositif réglementaire mis en place, spécialement dédié à la fenêtre « guichet islamique ». En ce sens que ce dernier innove, en venant s'ajouter aux produits classiques et qu'il incite les banques les établissements financiers qui le souhaitent, à étendre leur réseau et de s'implanter dans les régions les plus reculées.

Beaucoup plus récemment, une nouvelle étape a été franchie par la promulgation de mesures d'assouplissement de la réglementation de change, visant à capter les startups opérant dans l'exportation de services numériques et services en ligne en particulier, dans la perspective de les inciter à bancariser leurs activités.